

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Avis de concours interne pour le recrutement
d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe**

NOR : ETSH1140038V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier de Roanne en vue de pourvoir deux postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, branche administrative, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier de Roanne, à la directrice des ressources humaines, 28, rue Charlieu, 42300 Roanne, auprès desquels peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.